

CONSEIL NATIONAL DU SNETAA-EIL

PARIS – MARDI 23 OCTOBRE 2007

RÉSOLUTION CONTRE LE BAC PRO 3 ANS

Le Conseil national du Snetaa-EIL, réuni ce mardi 23 octobre 2007, s'oppose fermement aux récentes déclarations et propositions du Ministère de l'Éducation nationale relatives au baccalauréat professionnel en trois ans (Bac Pro 3 ans). En effet, sous couvert d'un plan de valorisation de l'enseignement professionnel, il impose :

- la généralisation du Bac Pro 3 ans
- le développement du Lycée des métiers
- la rationalisation des diplômes.

Le Snetaa-EIL considère que c'est un plan de démantèlement de l'enseignement professionnel.

Le Conseil national du Snetaa-EIL rappelle que le Bac Pro 3 ans n'est pour l'heure qu'un dispositif dérogatoire voulu entre autre par des employeurs dont l'UIMM*. C'est l'article 7 du décret du 9 mai 1995 qui en définit l'application à titre expérimental.

Le Conseil national du Snetaa-EIL condamne le Bac Pro 3 ans et toute généralisation, ce d'autant plus que les bilans de l'expérimentation sont fort inquiétants (que ce soit le rapport de septembre 2005 de l'Inspection générale ou le bilan statistique du ministère de l'Éducation nationale).

Le Conseil national du Snetaa-EIL juge inacceptable la mise en place d'un dispositif qui, outre le dessein d'alignement des cursus post-troisième, ouvre indubitablement la voie de la modélisation « lycée des métiers/lycée unique ». Celui-ci ferait suite au collège unique, déni d'orientation, notamment parce qu'il oublie les jeunes en grande difficulté niant aussi la spécificité de la voie professionnelle.

Le Conseil national du Snetaa-EIL s'insurge contre la disparition envisagée des formations CAP et BEP engendrée de fait par la logique du Bac Pro 3 ans. Celui-ci deviendrait ainsi le premier diplôme d'insertion professionnelle. Il contribuerait à « démonnayer » les CAP-BEP. Le Conseil national s'interroge sur la réelle volonté ministérielle concernant la prise en compte des élèves sortis sans qualification du système scolaire.

Le Conseil national du Snetaa-EIL exige donc l'abandon de toute expérimentation et généralisation du Bac Pro 3 ans. Il se prononce dans l'intérêt de tous les jeunes pour le maintien et le renforcement des formations diplômantes et qualifiantes de niveau V au sein de l'École de la République par le biais d'une formation professionnelle initiale et laïque.

* UIMM : Union des Industries des Métiers de la Métallurgie